

voulions médire de ce dernier. Non, nous croyons que, *dans le temps, ces bons de la victoire* constituent de bons placements. Mais l'autre est un placement *pour l'éternité*. C'est toute la différence. Elle vaut pourtant la peine qu'on y réfléchisse.

Le calendrier du Bon-Pasteur se vend au Bon-Pasteur de Montréal, rue Sherbrooke, 64 est. En l'achetant, n'oubliez pas que vous aidez aux oeuvres de la méritante communauté, ce qui est, sûrement, une bonne action, une charité intelligente, que saura reconnaître celui qui voit tout et récompense tout, même le verre d'eau que vous donnez au mendiant qui passe.

E.-J. A.

LE CULTE DE L'EGLISE CATHEDRALE

LE 12 du mois d'octobre, le diocèse d'Annecy célébrait l'anniversaire de la dédicace de son église cathédrale, consacrée, ce jour-là, en l'an 1539. Cette fête, écrit le rédacteur de la *Semaine* d'Annecy, rappelle le culte que nous devons aux temples consacrés au service de Dieu et en particulier celui que tous les fidèles du diocèse doivent à l'église cathédrale.

L'une des exigences de Napoléon, lors des délibérations en vue du concordat, avait été de supprimer le plus grand nombre possible de nos fêtes chrétiennes. On institua à cette fin une fête de la dédicace de toutes les églises de France, remplaçant les fêtes particulières célébrées jusque-là, dans chaque paroisse, le jour de la consécration de l'église.

Par le motu proprio *Abhinc duos annos*, Notre Saint-Père le pape Pie X a prescrit que l'anniversaire de la dédicace de chaque église soit désormais fixé à la date historique de l'événement. Et si, un peu plus tard, en considération des difficultés pratiques qui s'opposaient chez nous à l'exécution